

Accueil extrafamilial: l'égalité des droits pour les enfants avec handicap

Pour un enfant avec handicap, les chances d'être admis dans une structure d'accueil dépendent de l'endroit où vit sa famille. Malgré un besoin fondamental, les places manquent dans de nombreux endroits du pays. Une analyse nationale de Procap Suisse montre l'ampleur des mesures à entreprendre dans les différents cantons.

Texte Anna Pestalozzi **Photo** Shutterstock **Source des cartes** Office fédéral de la statistique et Procap



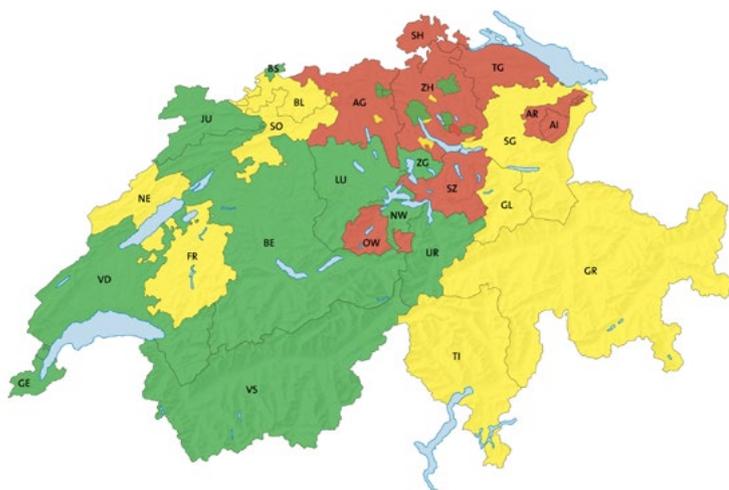
L'encouragement précoce des enfants avec handicap a de nombreux avantages pour les familles concernées et pour la société dans son ensemble.

En Suisse, où l'offre de places d'accueil a été considérablement renforcée ces dernières années, la plupart des familles peuvent décider librement de mettre ou non leurs enfants à la crèche. Mais la réalité est tout autre pour les parents d'enfants en situations handicap: ce choix dépend largement de l'endroit où ils vivent et du degré de handicap de leur enfant.

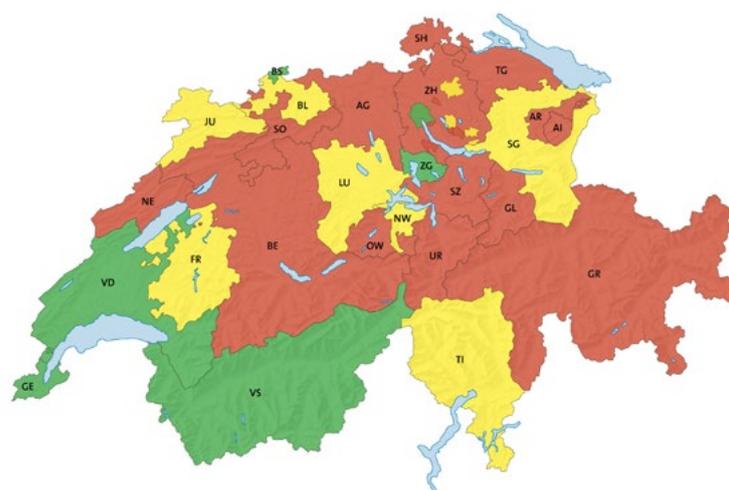
Dans son rapport «Accueil extrafamilial pour les enfants en situations de handicap», le département Politique sociale de Procap Suisse met en lumière l'absence d'offre systématique dans de nombreux cantons suisses. Les parents n'ont alors souvent d'autre choix que d'assumer eux-mêmes cette prise en charge, ce qui restreint largement leurs possibilités de travailler.

Besoin urgent d'action

Le rapport, publié à la mi-avril, s'inscrit dans le cadre du projet «Egalité dans l'accueil extrafamilial pour enfants en situations de handicap» de Procap Suisse, soutenu financièrement par le Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées (BEPH). Le département Politique sociale a interrogé 800 personnes œuvrant dans les administrations cantonales et dans les secteurs de l'accueil, de la pédagogie curative et des soins. Des parents concernés ont également pris part à l'enquête, dont 263 parents de membres Procap.



Il est décisif, pour les familles concernées, qu'une institution puisse accueillir leur enfant dans des conditions adéquates et que les coûts supplémentaires soient financés par la collectivité publique. Pour les enfants en situation de handicap léger, c'est le cas dans un tiers des cantons (en vert). Dans un autre tiers, des solutions partielles sont proposées (en jaune). Et dans le dernier, il n'existe aucune offre systématique (en rouge).



La situation est différente pour les enfants en situation de handicap lourd. Seuls cinq cantons (BS, GE, VD, VS, ZG) et une ville (Zurich) proposent une offre avec prise en charge complète des coûts supplémentaires (en vert). Dans certains cantons, l'offre est insuffisante ou le financement n'est pas garanti (en jaune). Dans de nombreux autres, il n'existe aucune possibilité d'accueil pour ces enfants (en rouge).

Cette pénurie de places s'oppose pourtant à une demande réelle: selon le sondage mené auprès de parents de membres Procap et une extrapolation, dans un système non discriminatoire, 3000 enfants avec handicap environ prétendraient à une place d'accueil extrafamilial en Suisse.

Procap réclame des améliorations

La situation actuelle discrimine les enfants avec handicap et leurs familles dans de nombreux endroits de Suisse. Il existe pourtant des arguments forts en faveur d'une offre non discriminatoire de places d'accueil pour tous les enfants.

Egalité des droits pour tous les enfants

Les enfants avec et sans handicap doivent avoir les mêmes possibilités.

Droit à la scolarisation spécialisée

Le droit national garantit l'accueil extrafamilial aux enfants en situation de handicap au titre de la scolarisation spécialisée, si le besoin a été constaté à l'âge préscolaire.

L'encouragement précoce en tant que chance

Il a été prouvé que l'encouragement précoce pouvait renforcer les chances d'inclusion dans les structures ordinaires et, plus tard, d'intégration sur le marché du travail.

Libre choix du modèle familial

Tous les parents doivent pouvoir décider librement s'ils souhaitent mettre leurs enfants dans une structure d'accueil extrafamilial, également pour des raisons de relève.

Pertes de gain dans les familles et pénurie de main-d'œuvre en Suisse

Les parents ne devraient pas être obligés de fortement réduire voire d'abandonner leur activité professionnelle. Les mères étant les plus concernées, ce point est significatif tant sur le plan de la politique d'égalité que d'un point de vue économique.

Procap Suisse demande donc:

Une **offre exhaustive** de possibilités d'accueil pour les enfants avec handicap, indépendamment du type et du degré de gravité du handicap.

Une **prise en charge de tous les coûts supplémentaires** par la collectivité publique (c'est-à-dire tous les coûts survenant en plus des frais d'accueil réguliers en raison du besoin supplémentaire de prise en charge et d'encouragement).

Ce que Procap demande est déjà une réalité dans certains endroits de Suisse. Des exemples probants de structures d'accueil montrent que l'inclusion est possible et judicieuse à l'âge préscolaire. C'est le cas de la garderie Imago de Dübendorf (ZH), dont nous avons parlé dans le numéro 4/2019 du magazine.

En plus de l'analyse nationale, les parents et les personnes intéressées trouveront dans le nouveau rapport un chapitre sur chaque canton avec des contacts utiles sur les services d'éducation précoce et les structures d'accueil inclusives.

L'engagement continu

Une conférence nationale intitulée «Structures d'accueil pour tous... y compris pour les enfants avec handicap?!» s'est tenue en ligne à la mi-mai 2021 dans l'objectif de mettre en contact les spécialistes des différents cantons et d'examiner les exemples de structures d'accueil où l'offre est déjà mise en œuvre avec succès. L'équipe de Politique sociale continuera par ailleurs de transmettre les connaissances spécialisées et les contacts delà les frontières cantonales dans le but de favoriser les améliorations dans les différents cantons.